



2018-07-096-DEEJ

nomenclature: 9.1.1



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 JUILLET 2018

OBJET : CONVENTION « CONSULTATION DU DOSSIER ALLOCATAIRE PAR LE PARTENAIRE » - AIDES FINANCIÈRES D'ACTION SOCIALE (AFAS)

L'an deux mille dix-huit, le onze juillet, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPAGE, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPAGE, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, Mme DUPRE, M. GONZALES, M. LAPEBIE, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. SALLABERRY, Mme PICAT, M. COUTIER, M. GARANS, Mme SAINT-AUBIN, M. SAUBIETTE, Mme PERIMONY-BENASSY, M. AJA, M. ROBLES, Mme FAURE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

| | | |
|----------------|---------------|-----------------|
| Mme NOGARO | procuration à | M. DUBERT |
| M. HERVELIN | procuration à | Mme DUFAU |
| Mme BAULON | procuration à | M. PERRET |
| Mme MOUNIER | procuration à | Mme PICAT |
| M. DUBUS | procuration à | M. GONZALES |
| M. LECERF | procuration à | Mme SAINT-AUBIN |
| Mme MONTAUCET | procuration à | M. LAPEBIE |
| Mme CAMBRONERO | procuration à | M. LAURENT |

ABSENTE EXCUSÉE:

Mme BISBAU

ABSENTS :

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. DUBERT

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 21

Nombre de pouvoirs: 8

Nombre de votants : 29



2018-07-096-DEEJ - CONVENTION « CONSULTATION DU DOSSIER ALLOCATAIRE PAR LE PARTENAIRE » (CDAP) – AIDES FINANCIERES D’ACTION SOCIALE (AFAS)

Dans le cadre du transfert des relations de la commune à la CAF des Landes, l’ensemble des conventions sont en cours de mise à jour.

Lors du précédent Conseil municipal, une convention « Mon compte partenaire » avec la CAF des Yvelines a été validée et depuis signée. Le dispositif « Mon compte partenaire » est une interface utilisable par les partenaires de la CAF pour accéder à certains services en ligne.

Ainsi, en même temps que la convention était validée, le contrat rattaché pour utiliser le service CDAP (remplaçant CAFPRO) a également pu être mis en route.

Pour rappel, la proximité avec le département des Pyrénées Atlantiques entraînait la nécessité de pouvoir accéder aux renseignements concernant certaines familles en ressortissant, et donc de formuler une demande d’accès pour les deux départements sur lesquels sont domiciliés nos usagers. C’est pourquoi la convention devait être signée avec la CAF des Yvelines qui gère les accès CDAP sur plusieurs départements.

Il est proposé au conseil de valider un nouveau contrat rattaché à cette convention, contrat dit « AFAS » (Aides financières d’action sociale) qui permettra aux services de la commune d’effectuer des déclarations en ligne pour les accueils périscolaires (parcours éducatifs), extrascolaires (sport-vacances) et l’accueil ados.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l’autoriser à signer le contrat AFAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L2121-29,

Vu le règlement intérieur de la CAF,

Vu la convention d’accès à l’espace sécurisé « Mon compte partenaire » du 23 mars 2017,

Vu le projet de convention,

DÉLIBÈRE

AUTORISE la commune à adhérer au service « Aides financières d’action sociale » (AFAS) pris en application de ladite convention « Mon compte partenaire » ;



AUTORISE M. le Maire à signer les conventions correspondantes.

Vote: 29

Pour: 29

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

(suivent les signatures)

Pour extrait certifié conforme

Tarnos, le 12 juillet 2018

Le Maire

